



Accusations mensongères de mon bailleur

Par **Harmony8**, le **25/04/2020** à **05:26**

Bonjour,

Mon bailleur m'a écrit, il me dit qu'il est saisi de diverses plaintes concernant mes incivilités au sein de mon immeuble, que je jetterai des débris par ma fenêtre. C'est faux et je suis démunie face à de telles accusations infondées. Il me menace d'engager une procédure judiciaire si je continue. Je suis invalide à plus de 80 % et ma fille, qui vit chez moi, jettent nos poubelles dans les containers prévus à cet effet 2 fois par jour.

Que puis-je faire pour prouver ma bonne foi ?

Merci d'avance car je suis très contrariée.

Par **Tisuisse**, le **25/04/2020** à **07:52**

Bonjour,

Pour faire une procédure à votre encontre, il faudra que, lors de l'enquête, puis à l'audience, le propriétaire prouve ces faits au juge, ce n'est pas à vous, pour le moment, de prouver le contraire. C'est à l'accusation d'apporter les preuves de ce qu'elle avance et une telle procédure va prendre du temps, beaucoup de temps et beaucoup d'argent à votre propriétaire.

Ayant un écrit de votre propriétaire, je vous conseille de prendre un avocat qui saura faire réponse à cet écrit.